

6.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Ravier Isabelle ; Kaminski Dan ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Repérage des conditions et des circonstances dont dépend toute pratique, ainsi que des exigences propres à son objet-bénéficiaire. Etude des modèles méthodologiques et de leurs références théoriques du point de vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - leur conception des situations problématiques criminalisables et du changement qu'ils sont susceptibles d'y promouvoir ; - leurs indications différentielles ; - leurs procédures et techniques d'intervention ainsi que les processus spécifiquement mobilisés ; - leur aptitude à inspirer différents types d'intervention et de finalités visées (d'ordre juridique, sociologique, psychologique, psychiatrique et médical) ; - leur capacité à fonder des interventions individuelle, collective et institutionnelle ; - leur adaptabilité aux contextes interculturels ; - leurs implications éthiques et leurs conséquences sociales. <p>Développement de méthodes d'analyse de ces enjeux des pratiques et d'évaluation de leurs effets et résultats. Cours en cotutelle</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ressaisir en quoi consistent les spécificités de la pratique dans ses rapports à ses conditions, son contexte, sa discipline d'appartenance, son réseau de coopération, sa référence aux modèles théorico-méthodologiques qu'elle prétend mettre en oeuvre ; - dégager ces spécificités dans les différents champs d'intervention qu'investit la criminologie ; - procéder à des confrontations intra-et interdisciplinaires sur cette mise à l'épreuve qu'apporte la pratique pour les modèles qui y président. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'évaluation repose exclusivement sur la présentation orale et sur la version écrite des travaux d'étudiants présentés lors de la troisième partie du cours.
Méthodes d'enseignement :	La méthodologie du cours est participative et collective (invitations d'experts et de praticiens, choix collectif des thèmes des travaux et production des travaux par les étudiants).
Contenu :	Le cours est divisé en trois parties. La première est consacrée à la construction d'une grille d'analyse des pratiques criminologiques. La deuxième est consacrée à l'étude paradigmatique, socio-historique et clinique des enjeux contemporains de l'intervention en criminologie. La troisième partie est consacrée à la présentation des travaux de groupes d'étudiants.
Autres infos :	Des lectures obligatoires sont associées à la deuxième partie du cours.
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en criminologie
Faculté ou entité en charge:	ECRI